



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241211-VI-DEL-2024-110-DE
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception en préfecture : 17/12/2024

Date de convocation : 4 décembre 2024

Délibération n° VI-DEL-2024-110

Date d'affichage : 4 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 28

Votants : 33

Objet : Désignation des délégués au comité syndical du SMOYS

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Maraïm	SY	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M	Mostefa	GHENAIM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KÉÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Matthieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER représenté par Mme Sana AABIBOU, M. Olivier SIGMAN représenté par Mme Nathalie PABOUDJIAN, M Joseph ZOGBA représenté par M. Dramane KÉÏTA, M. Gilles BAYART représenté par Mme Virginie TARTARIN.

ETAIENT ABSENTS : Mme Kadiatou LY, M. Maxime MARCELIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241211-VI-DEL-2024-110-DE
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

VU l'arrêté inter préfectoral n°2022-PREF-DRCL-397 du 10/10/2022 portant modification des statuts du syndicat mixte d'énergie Orge Yvette Seine (SMOYS),

VU l'arrêté inter préfectoral n°2024-PREF-DRCL-245 du 25/10/2024 portant adhésion de trente-neuf communes et de la communauté du Dourdannais en Hurepoix pour la commune de Dourdan au Syndicat Mixte Yvette Seine (SMOYS) au titre des compétences en matière de distribution de gaz et/ou d'infrastructures de recharges des véhicules électriques (IRVE) et conformément au chapitre n°3 – article 9 – 9.1 composition du syndicat, des statuts du SMOYS,

VU les délibérations n°VI-DEL-2023-078 du 16/11/2023 et n°VI-DEL-2023-074 du 04/10/2023 relatives à l'adhésion de la commune d'Étampes au SMOYS au titre de la compétence de la mobilité électrique et de la compétence gaz,

VU l'avis de la Commission « Politique de la Ville et des Quartiers » en date du 2 décembre 2024,

CONSIDERANT qu'en qualité d'adhérent, il appartient au Conseil municipal de désigner un représentant délégué titulaire et un délégué suppléant afin de siéger au sein du Comité Syndical selon les modalités prévues à l'article L5212-7 du CGCT,

Après en avoir délibéré,

- Procède à l'élection des délégués de la commune au Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine (SMOYS).

Nombre de poste à pourvoir : 1 titulaire
1 suppléant

Sont candidats pour le siège de titulaire : M. Joël NOLLEAU – M. Grégoire TURLOTTE

Ont obtenu :

M. Joël NOLLEAU : 22 voix

M. Grégoire TURLOTTE : 7 voix

- M. Joël NOLLEAU ayant obtenu la majorité de suffrages exprimés est déclaré élu délégué titulaire

Sont candidats pour le poste de suppléant : M. Jean-Michel JOSSO – M. Tarik MEZIANE

Ont obtenu :

M. Jean-Michel JOSSO : 22 voix

M. Tarik MEZIANE : 7 voix

- M. Jean-Michel JOSSO ayant obtenu la majorité de suffrages exprimés est déclaré élu délégué suppléant



Franck MARLIN
Maire d'Étampes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : 18 DEC 2024 et de sa réception par le représentant de l'Etat.